



**BUREAU COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 29 septembre 2022 (10h05)
SALLE ETABLE- LA LOMBARDIERE**

**DGA Ressources
Service des Affaires Juridiques,
Administratives et Foncières**

Membres titulaires	: 35
En exercice	: 35
Présents	: 22
Votants	: 29
Convocation et affichage	: 22/09/2022
Président de séance	: Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Monsieur François CHAUVIN

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Damien BAYLE, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Brigitte BOURRET, François CHAUVIN, Sylvette DAVID, Christophe DELORD, Laurence DUMAS, Bruno FANGET, Christian FOREL, Yves FRAYSSE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Richard MOLINA, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER.

Pouvoirs : Hugo BIOLLEY (pouvoir à Thierry LERMET), Gilles DUFAUD (pouvoir à Laurent MARCE), Maxime DURAND (pouvoir à Simon PLENET), Denis HONORE (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Christian MASSOLA (pouvoir à Brigitte BOURRET), René SABATIER (pouvoir à Martine OLLIVIER), Laurent TORGUE (pouvoir à Yves FRAYSSE).

Etaient absents et excusés : Carlos ALEGRE, Christian ARCHIER, Jean-Yves BONNET, Virginie BONNET-FERRAND, Olivier DE LAGARDE, Yves RULLIÈRE.

**BC-2022-350 - DEVELOPPEMENT HUMAIN - FETE DU LIVRE - DEMANDE DE
SUBVENTION A LA DRAC AU DEPARTEMENT ET A LA SOFIA DANS LE CADRE
DU PROJET DE FETE DU LIVRE JEUNESSE 2023**

Rapporteur : Monsieur Antoine MARTINEZ

Du 05 au 08 avril 2023 aura lieu la Fête du livre jeunesse d'Annonay et son agglomération. Cet événement, co-construit par la Ville d'Annonay et Annonay Rhône Agglo, s'adresse au public jeunesse de 0 à 18 ans, de la crèche au lycée. Le projet propose des actions de médiation et de formation en amont, tout au long de l'année scolaire, et un temps fort en avril.

En 2023, des interventions scolaires devraient être programmées sur treize communes du territoire : Annonay, Ardoix, Boulieu-lès-Annonay, Charnas, Davézieux, Félines, Quintenas, Roiffieux, Saint-Désirat, Saint-Marcel-lès-Annonay, Vanosc, Vernosc, Villevocance.

Par l'intermédiaire des bibliothèques et des rencontres organisées dans les classes, l'événement permet la rencontre directe du public avec des auteurs-illustrateurs et ainsi, de poursuivre les objectifs suivants :

- développer l'éveil culturel des enfants,
- favoriser un premier contact avec l'objet livre, quelle que soit sa forme, pour créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge,
- rendre visible le processus de création en provoquant la rencontre entre les enfants et les auteurs/illustrateurs,

- renforcer le réseau des bibliothèques et contribuer à les positionner comme lieux de référence et d'échange pour les établissements scolaires et structures de la petite enfance.

La Fête du livre jeunesse participe ainsi d'une volonté de se fixer des objectifs forts pour l'accès à la lecture des plus jeunes :

- en proposant dans la durée un événement attendu qui associe les publics : enfants et leurs familles, enseignants ou personnel des crèches, bibliothécaires
- en présentant, en partenariat autour des bibliothèques du bassin, une sélection de qualité d'auteurs et illustrateurs, pour favoriser le contact avec les créateurs et partager l'émotion artistique
- en valorisant par un événement de plusieurs jours, toutes les rencontres mises en place tout au long de l'année dans les bibliothèques et les structures partenaires
- en créant le temps d'une journée Salon un événement positif autour du livre, ouvert à tous, festif, convivial et familial

Les jeudi 06 et vendredi 07 avril, les auteurs-illustrateurs invités par Annonay Rhône Agglo se déplaceront dans les structures accueillantes des communes partenaires, pour des rencontres organisées avec les élèves.

Le samedi 08 avril est programmée la journée « Salon du livre jeunesse ». Lors de cette journée ouverte gratuitement à tout public, chacun pourra rencontrer les auteurs invités par l'Agglo et les auteurs invités par la ville d'Annonay, pour des temps d'échange ou des dédicaces.

Le budget prévisionnel pour la Fête du livre jeunesse 2023 est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Interventions auteurs-illustrateurs dont déplacement	9 000,00 €	Annonay Rhône Agglo	7 500,00 €
Hébergement et restauration auteurs-illustrateurs	2 000,00 €	Communes partenaires	2 500,00 €
		D.R.A.C	2 000,00 €
Communication	2 000,00 €	SOFIA	5 000,00 €
Prix littéraire	3 000,00 €	Département	2 000,00 €
Animations (spectacle, exposition)	2 000,00 €		
Fournitures et matériel divers	1 000,00 €		
Total	19 000,00 €	Total	19 000,00 €

Dans ce cadre, Annonay Rhône Agglo peut solliciter des subventions au titre :

- 1- des dispositifs d'intervention et aides aux manifestations littéraires auprès de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes,
- 2- des aides accordées par le Département de l'Ardèche dans le cadre du Fonds d'encouragement aux initiatives locales (FIL),
- 3- de l'aide aux actions culturelles et de formation auprès de la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (SOFIA).

VU l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°CC2020-168 du 9 juillet 2020 par laquelle le conseil communautaire a délégué au bureau les demandes de subvention,

DÉLIBÉRÉ

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE les demandes de subventions auprès de la DRAC, du Département de l'Ardèche et de la SOFIA dans le cadre de la Fête du livre jeunesse 2023,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer toute pièce s'y rapportant,

CHARGE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toute démarche utile à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 03/10/22
Affiché le : 04/10/22
Transmis en sous-préfecture le : 03/10/22
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20220929-35551-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du BUREAU
COMMUNAUTAIRE
Le Président

Simon PLENET